



L'adoption en première lecture du projet de « transformation de la fonction publique » sonne le glas de cette fonction publique à laquelle nous sommes attachés : garante d'équité, de neutralité, de proximité via un réseau qui a fait les preuves de son efficacité au cours des décennies. Bien que dans son allocution, le président de la République Emmanuel MACRON ait affirmé que les 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique ne soient pas inscrits dans le marbre, les diverses interventions d'Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics démontrent que ces suppressions constituent le mantra gouvernemental, l'objectif à atteindre. Détruire le statut, préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation tels sont les véritables objectifs de cette loi scélérate. Avec la suppression des CAP nationales, la fusion des instances, les CAP sont vidées peu à peu de leurs prérogatives et instaurent les pleins pouvoirs à la hiérarchie pour manager le département comme bon lui semble.

Dans cet ensemble la note de la DG « Bâtir un nouveau réseau » constitue la déclinaison logique du saccage annoncé de notre administration. La sortie concertée de toutes les cartes préfigurant le nouveau visage, ou tout du moins la diagonale du vide que souhaite instaurer Jérôme FOURNEL, est démonstrative de la volonté de liquider notre administration. La communication qui accompagne la sortie de ce « projet » est une entreprise de propagande éhontée qui laisse à penser qu'une concertation serait possible. Peut-on un instant imaginer que les Organisations syndicales et les agents souhaiteraient participer à une entreprise de démolition visant à détruire leur emploi et leur cadre de vie ? Il ne s'agit pas en effet simplement que de modifier la carte d'implantation des services mais également de bouleverser la vie des agents.

Les organisations syndicales et les agents vous ont déjà fait part de leur défiance, leur opposition quant à la carte départementale et au futur que vous leur réservez.

Nous n'avons pas été élus pour participer à cette entreprise de démolition de nos services. En conséquence de quoi, nous ne siégerons pas aujourd'hui dans cette instance.